

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de LAGNY-SUR-MARNE - VILLE DE LAGNY SUR MARNE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21770243000018

POSTE COMPTABLE : CHELLES

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : VILLE DE LAGNY-SUR-MARNE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	35
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	41
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	42
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	43
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	44
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	45
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	46
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	48
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	49
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	50
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	51
A8 - Etat des charges transférées	52
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	53
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	59
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	60
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	62
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	63
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	64
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	67
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	68
C3.2 - Liste des établissements publics créés	69
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	70
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	71

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	72
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 77243	VILLE DE LAGNY SUR MARNE VILLE DE LAGNY-SUR-MARNE	BP 2023
-----------------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	21764
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	129
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	24284784.00	1107.00	1219.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1202.93	1234.00
2	Produit des impositions directes/population	832.57	633.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1315.24	1415.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	515.14	302.00
5	Encours de dette/population	847.54	1076.00
6	DGF/population	107.24	198.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	58	57.70
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99.7	94.50
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	39.2	21.40
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	64.4	76.00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	31 269 045,26	28 631 928,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 637 117,26

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	31 269 045,26	31 269 045,26
--	---------------	---------------

INVESTISSEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	13 646 526,00	16 688 514,95

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 726 239,03	3 300 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 4 615 749,92	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	19 988 514,95	19 988 514,95
---	---------------	---------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	51 257 560,21	51 257 560,21
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	7 311 300,00	0,00	8 267 325,00	8 267 325,00	8 267 325,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 570 000,00	0,00	15 192 001,00	15 192 001,00	15 192 001,00
014	Atténuations de produits	360 000,00	0,00	330 000,00	330 000,00	330 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 101 210,00	0,00	1 823 354,00	1 823 354,00	1 823 354,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		24 342 510,00	0,00	25 612 680,00	25 612 680,00	25 612 680,00
66	Charges financières	605 000,00	0,00	540 000,00	540 000,00	540 000,00
67	Charges exceptionnelles	34 150,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		24 981 660,00	0,00	26 180 680,00	26 180 680,00	26 180 680,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	3 934 755,16		4 257 165,26	4 257 165,26	4 257 165,26
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	783 000,00		831 200,00	831 200,00	831 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 717 755,16		5 088 365,26	5 088 365,26	5 088 365,26
TOTAL		29 699 415,16	0,00	31 269 045,26	31 269 045,26	31 269 045,26

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	31 269 045,26
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	20 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 900 700,00	0,00	2 193 460,00	2 193 460,00	2 193 460,00
73	Impôts et taxes	20 996 500,00	0,00	21 969 482,00	21 969 482,00	21 969 482,00
74	Dotations et participations	4 086 600,00	0,00	4 012 960,00	4 012 960,00	4 012 960,00
75	Autres produits de gestion courante	241 400,00	0,00	304 000,00	304 000,00	304 000,00
Total des recettes de gestion courante		27 245 200,00	0,00	28 504 902,00	28 504 902,00	28 504 902,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	150 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		27 395 200,00	0,00	28 624 902,00	28 624 902,00	28 624 902,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	6 000,00		7 026,00	7 026,00	7 026,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		6 000,00		7 026,00	7 026,00	7 026,00
TOTAL		27 401 200,00	0,00	28 631 928,00	28 631 928,00	28 631 928,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 637 117,26
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	31 269 045,26
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	5 081 339,26
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	171 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	8 285 005,00	1 726 239,03	10 934 500,00	10 934 500,00	12 660 739,03
	Total des dépenses d'équipement	8 456 105,00	1 726 239,03	10 934 500,00	10 934 500,00	12 660 739,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	119 285,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 320 000,00	0,00	2 355 000,00	2 355 000,00	2 355 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	4 999,21	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 446 284,21	0,00	2 405 000,00	2 405 000,00	2 405 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 902 389,21	1 726 239,03	13 339 500,00	13 339 500,00	15 065 739,03
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 000,00		7 026,00	7 026,00	7 026,00
041	Opérations patrimoniales (4)	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	306 000,00		307 026,00	307 026,00	307 026,00
	TOTAL	11 208 389,21	1 726 239,03	13 646 526,00	13 646 526,00	15 372 765,03

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	4 615 749,92
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 988 514,95
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 135 900,00	0,00	2 510 500,00	2 510 500,00	2 510 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 344 634,84	3 300 000,00	4 432 660,74	4 432 660,74	7 732 660,74
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	171 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 651 634,84	3 300 000,00	6 943 160,74	6 943 160,74	10 243 160,74
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	536 999,21	0,00	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	5 525 725,63	0,00	3 041 988,95	3 041 988,95	3 041 988,95
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	6 064 724,84	0,00	4 356 988,95	4 356 988,95	4 356 988,95
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	11 716 359,68	3 300 000,00	11 300 149,69	11 300 149,69	14 600 149,69
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	3 934 755,16		4 257 165,26	4 257 165,26	4 257 165,26
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	783 000,00		831 200,00	831 200,00	831 200,00
041	Opérations patrimoniales (4)	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 017 755,16		5 388 365,26	5 388 365,26	5 388 365,26

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		16 734 114,84	3 300 000,00	16 688 514,95	16 688 514,95	19 988 514,95

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 988 514,95
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

5 081 339,26

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	8 267 325,00		8 267 325,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	15 192 001,00		15 192 001,00
014	Atténuations de produits	330 000,00		330 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 823 354,00		1 823 354,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	540 000,00	0,00	540 000,00
67	Charges exceptionnelles	28 000,00	0,00	28 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	831 200,00	831 200,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		4 257 165,26	4 257 165,26
Dépenses de fonctionnement – Total		26 180 680,00	5 088 365,26	31 269 045,26

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	31 269 045,26
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	50 000,00	0,00	50 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	7 026,00	7 026,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 355 000,00	0,00	2 355 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	12 660 739,03		12 660 739,03
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	300 000,00	300 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		15 065 739,03	307 026,00	15 372 765,03

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	4 615 749,92
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 988 514,95
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	25 000,00		25 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 193 460,00		2 193 460,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	21 969 482,00		21 969 482,00
74	Dotations et participations	4 012 960,00		4 012 960,00
75	Autres produits de gestion courante	304 000,00	0,00	304 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	120 000,00	7 026,00	127 026,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		28 624 902,00	7 026,00	28 631 928,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 637 117,26
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	31 269 045,26
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 310 000,00	0,00	1 310 000,00
13	Subventions d'investissement	2 510 500,00	0,00	2 510 500,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	7 737 660,74	0,00	7 737 660,74
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	300 000,00	300 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		780 000,00	780 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		51 200,00	51 200,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		4 257 165,26	4 257 165,26
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		11 558 160,74	5 388 365,26	16 946 526,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	3 041 988,95
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 988 514,95
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	7 311 300,00	8 267 325,00	8 267 325,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	311 700,00	292 317,00	292 317,00
60611	Eau et assainissement	100 000,00	100 000,00	100 000,00
60612	Energie - Electricité	1 219 300,00	1 740 000,00	1 740 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60621	Combustibles	4 550,00	6 050,00	6 050,00
60622	Carburants	108 900,00	150 000,00	150 000,00
60623	Alimentation	559 640,00	645 630,00	645 630,00
60624	Produits de traitement	8 340,00	14 940,00	14 940,00
60628	Autres fournitures non stockées	33 830,00	48 250,00	48 250,00
60631	Fournitures d'entretien	26 400,00	37 600,00	37 600,00
60632	Fournitures de petit équipement	150 730,00	190 089,00	190 089,00
60633	Fournitures de voirie	57 200,00	59 000,00	59 000,00
60636	Vêtements de travail	89 430,00	93 400,00	93 400,00
6064	Fournitures administratives	22 000,00	27 700,00	27 700,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	1 160,00	800,00	800,00
6067	Fournitures scolaires	57 633,00	59 493,00	59 493,00
6068	Autres matières et fournitures	56 870,00	64 800,00	64 800,00
611	Contrats de prestations de services	667 400,00	795 266,00	795 266,00
6132	Locations immobilières	31 210,00	25 000,00	25 000,00
6135	Locations mobilières	299 115,00	302 280,00	302 280,00
614	Charges locatives et de copropriété	29 400,00	26 800,00	26 800,00
61521	Entretien terrains	116 300,00	120 000,00	120 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	281 500,00	252 100,00	252 100,00
615231	Entretien, réparations voiries	149 700,00	145 000,00	145 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	197 000,00	197 000,00	197 000,00
61524	Entretien bois et forêts	275 000,00	290 500,00	290 500,00
61551	Entretien matériel roulant	111 150,00	112 000,00	112 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	46 120,00	39 620,00	39 620,00
6156	Maintenance	407 971,00	369 260,00	369 260,00
6161	Multirisques	115 000,00	130 000,00	130 000,00
617	Etudes et recherches	35 000,00	50 000,00	50 000,00
6182	Documentation générale et technique	19 946,00	20 125,00	20 125,00
6184	Versements à des organismes de formation	80 485,00	76 975,00	76 975,00
6188	Autres frais divers	38 435,00	72 040,00	72 040,00
6226	Honoraires	109 665,00	82 000,00	82 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 200,00	12 300,00	12 300,00
6231	Annonces et insertions	26 000,00	33 260,00	33 260,00
6232	Fêtes et cérémonies	400 350,00	381 520,00	381 520,00
6233	Foires et expositions	660,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	95 750,00	111 850,00	111 850,00
6238	Divers	29 100,00	20 600,00	20 600,00
6241	Transports de biens	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6247	Transports collectifs	29 500,00	32 400,00	32 400,00
6251	Voyages et déplacements	5 800,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	1 650,00	25 450,00	25 450,00
6257	Réceptions	32 363,00	82 984,00	82 984,00
6261	Frais d'affranchissement	46 300,00	65 000,00	65 000,00
6262	Frais de télécommunications	129 600,00	109 250,00	109 250,00
627	Services bancaires et assimilés	3 909,00	4 500,00	4 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	16 500,00	19 500,00	19 500,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	33 100,00	35 000,00	35 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	265 120,00	299 246,00	299 246,00
6288	Autres services extérieurs	236 650,00	250 400,00	250 400,00
63512	Taxes foncières	110 881,00	116 150,00	116 150,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	1 200,00	1 200,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	200,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	9 907,00	14 400,00	14 400,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	9 680,00	11 280,00	11 280,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 570 000,00	15 192 001,00	15 192 001,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	0,00	65 000,00	65 000,00
6218	Autre personnel extérieur	194 842,00	192 474,00	192 474,00
6331	Versement mobilité	162 122,00	168 893,00	168 893,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	40 327,00	42 013,00	42 013,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	139 490,00	147 790,00	147 790,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	23 711,00	24 680,00	24 680,00
64111	Rémunération principale titulaires	5 105 542,00	5 232 834,00	5 232 834,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	255 147,00	265 033,00	265 033,00
64118	Autres indemnités titulaires	1 554 452,00	1 583 439,00	1 583 439,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64131	Rémunérations non tit.	2 898 052,00	3 105 729,00	3 105 729,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	100,00	100,00
64168	Autres emplois d'insertion	92 618,00	88 988,00	88 988,00
6417	Rémunérations des apprentis	43 001,00	104 228,00	104 228,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 646 018,00	1 712 840,00	1 712 840,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 739 432,00	1 783 278,00	1 783 278,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	117 356,00	122 873,00	122 873,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	340 000,00	360 000,00	360 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	20 102,00	23 526,00	23 526,00
6472	Prestations familiales directes	4 196,00	3 133,00	3 133,00
64731	Allocations chômage versées directement	30 118,00	50 000,00	50 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	53 200,00	57 000,00	57 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	20 000,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	75 274,00	43 150,00	43 150,00
014	Atténuations de produits	360 000,00	330 000,00	330 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	330 000,00	330 000,00	330 000,00
7398	Reverst., restitut ^e et prélèvt divers	30 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 101 210,00	1 823 354,00	1 823 354,00
6512	Droits d'utilisat ^e - informatique nuage	56 500,00	69 970,00	69 970,00
6518	Autres	31 800,00	40 130,00	40 130,00
6531	Indemnités	230 000,00	233 737,00	233 737,00
6532	Frais de mission	0,00	1 500,00	1 500,00
6533	Cotisations de retraite	26 210,00	31 263,00	31 263,00
6535	Formation	5 200,00	5 500,00	5 500,00
6536	Frais de représentation du maire	0,00	1 500,00	1 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	42 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	20 000,00	20 000,00	20 000,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	45 000,00	35 000,00	35 000,00
6557	Contribut ^e politique de l'habitat	6 500,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	376 000,00	372 740,00	372 740,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	17 000,00	14 000,00	14 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	650 000,00	400 000,00	400 000,00
6574	Subv. fonct. Associat ^e , personnes privée	552 000,00	526 000,00	526 000,00
65888	Autres	43 000,00	72 014,00	72 014,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		24 342 510,00	25 612 680,00	25 612 680,00
66	Charges financières (b)	605 000,00	540 000,00	540 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	616 280,00	549 500,00	549 500,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-11 280,00	-9 500,00	-9 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	34 150,00	28 000,00	28 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	10 000,00	5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	20 000,00	20 000,00	20 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 150,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		24 981 660,00	26 180 680,00	26 180 680,00
023	Virement à la section d'investissement	3 934 755,16	4 257 165,26	4 257 165,26
042	Opérat^e ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	783 000,00	831 200,00	831 200,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	740 000,00	780 000,00	780 000,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	43 000,00	51 200,00	51 200,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 717 755,16	5 088 365,26	5 088 365,26
043	Opérat^e ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 717 755,16	5 088 365,26	5 088 365,26
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		29 699 415,16	31 269 045,26	31 269 045,26

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	31 269 045,26
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	77 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-86 500,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-9 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	20 000,00	25 000,00	25 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 000,00	25 000,00	25 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 900 700,00	2 193 460,00	2 193 460,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	38 200,00	30 000,00	30 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	480 000,00	607 760,00	607 760,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	72 000,00	28 100,00	28 100,00
70384	Forfait de post-stationnement	90 000,00	100 000,00	100 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 500,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	140 000,00	146 600,00	146 600,00
70631	Redevances services à caractère sportif	53 000,00	75 000,00	75 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	301 000,00	253 000,00	253 000,00
7066	Redevances services à caractère social	150 000,00	220 000,00	220 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	480 000,00	665 000,00	665 000,00
70688	Autres prestations de services	4 000,00	2 000,00	2 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	5 000,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	40 000,00	50 000,00	50 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	30 000,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	15 000,00	16 000,00	16 000,00
73	Impôts et taxes	20 996 500,00	21 969 482,00	21 969 482,00
73111	Impôts directs locaux	16 900 000,00	18 120 000,00	18 120 000,00
73211	Attribution de compensation	2 786 500,00	2 489 482,00	2 489 482,00
7336	Droits de place	190 000,00	210 000,00	210 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	270 000,00	280 000,00	280 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	50 000,00	70 000,00	70 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	800 000,00	800 000,00	800 000,00
74	Dotations et participations	4 086 600,00	4 012 960,00	4 012 960,00
7411	Dotations forfaitaire	2 070 000,00	2 045 000,00	2 045 000,00
74123	Dotations de solidarité urbaine	280 000,00	289 000,00	289 000,00
74127	Dotations nationales de péréquation	215 000,00	198 000,00	198 000,00
744	FCTVA	60 000,00	65 000,00	65 000,00
74718	Autres participations Etat	125 100,00	65 000,00	65 000,00
7473	Participat° Départements	110 500,00	85 900,00	85 900,00
74741	Participat° Communes du GFP	8 000,00	8 000,00	8 000,00
74748	Participat° Autres communes	2 000,00	158 060,00	158 060,00
74751	Participat° GFP de rattachement	5 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	903 000,00	924 000,00	924 000,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	4 000,00	5 000,00	5 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	150 000,00	170 000,00	170 000,00
7484	Dotations de recensement	4 000,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	150 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	241 400,00	304 000,00	304 000,00
752	Revenus des immeubles	188 446,00	251 283,00	251 283,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	23 000,00	23 000,00	23 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	29 954,00	29 717,00	29 717,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		27 245 200,00	28 504 902,00	28 504 902,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	150 000,00	120 000,00	120 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	150 000,00	120 000,00	120 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		27 395 200,00	28 624 902,00	28 624 902,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	6 000,00	7 026,00	7 026,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	6 000,00	7 026,00	7 026,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 000,00	7 026,00	7 026,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		27 401 200,00	28 631 928,00	28 631 928,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 637 117,26
--	---------------------

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				31 269 045,26

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	171 100,00	0,00	0,00
2313	Constructions	171 100,00	0,00	0,00
1000	Opération d'équipement n° 1000 (5)	2 183 300,00	796 000,00	796 000,00
1001	Opération d'équipement n° 1001 (5)	150 000,00	514 000,00	514 000,00
1002	Opération d'équipement n° 1002 (5)	325 000,00	385 000,00	385 000,00
1003	Opération d'équipement n° 1003 (5)	0,00	800 000,00	800 000,00
2000	Opération d'équipement n° 2000 (5)	483 700,00	334 100,00	334 100,00
3000	Opération d'équipement n° 3000 (5)	1 061 150,00	696 000,00	696 000,00
4000	Opération d'équipement n° 4000 (5)	270 810,00	377 500,00	377 500,00
4008	Opération d'équipement n° 4008 (5)	1 000 000,00	2 900 000,00	2 900 000,00
4009	Opération d'équipement n° 4009 (5)	1 250 000,00	2 950 000,00	2 950 000,00
5000	Opération d'équipement n° 5000 (5)	1 411 045,00	1 031 900,00	1 031 900,00
5006	Opération d'équipement n° 5006 (5)	150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des dépenses d'équipement		8 456 105,00	10 934 500,00	10 934 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	119 285,00	50 000,00	50 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	50 000,00	50 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	119 285,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 320 000,00	2 355 000,00	2 355 000,00
1641	Emprunts en euros	2 320 000,00	2 350 000,00	2 350 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	5 000,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	4 999,21	0,00	0,00
261	Titres de participation	4 999,21	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	2 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 446 284,21	2 405 000,00	2 405 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		10 902 389,21	13 339 500,00	13 339 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	6 000,00	7 026,00	7 026,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	6 000,00	7 026,00	7 026,00
13911	Etat et établissements nationaux	4 507,00	6 726,00	6 726,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 493,00	300,00	300,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
2313	Constructions	300 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		306 000,00	307 026,00	307 026,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		11 208 389,21	13 646 526,00	13 646 526,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	1 726 239,03
----------------------------	--------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	4 615 749,92
--	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 988 514,95
--	---------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 135 900,00	2 510 500,00	2 510 500,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	50 000,00	50 000,00
1313	Subv. transf. Départements	6 900,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	838 000,00	838 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	375 000,00	570 000,00	570 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	675 000,00	822 500,00	822 500,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 059 000,00	230 000,00	230 000,00
1342	Amendes de police non transférable	20 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 344 634,84	4 432 660,74	4 432 660,74
1641	Emprunts en euros	3 344 634,84	4 432 660,74	4 432 660,74
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	171 100,00	0,00	0,00
2313	Constructions	171 100,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 651 634,84	6 943 160,74	6 943 160,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 062 724,84	4 351 988,95	4 351 988,95
10222	FCTVA	416 999,21	1 200 000,00	1 200 000,00
10226	Taxe d'aménagement	120 000,00	110 000,00	110 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	5 525 725,63	3 041 988,95	3 041 988,95
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	5 000,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	2 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		6 064 724,84	4 356 988,95	4 356 988,95
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		11 716 359,68	11 300 149,69	11 300 149,69
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 934 755,16	4 257 165,26	4 257 165,26
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	783 000,00	831 200,00	831 200,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	23 283,00	10 172,00	10 172,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	2 533,00	2 533,00	2 533,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	10 533,00	3 599,00	3 599,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	10 337,00	22 984,00	22 984,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	162 094,00	48 215,00	48 215,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	110 531,00	110 531,00
281561	Matériel roulant	313,00	126,00	126,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	3 607,00	3 803,00	3 803,00
281571	Matériel roulant	5 140,00	6 845,00	6 845,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	22 717,00	22 596,00	22 596,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	21 858,00	29 988,00	29 988,00
281757	Matériel, outillage voirie (m. à dispo)	190,00	192,00	192,00
28181	Installations générales, aménagt divers	272,00	272,00	272,00
28182	Matériel de transport	79 167,00	89 890,00	89 890,00
28183	Matériel de bureau et informatique	156 001,00	146 614,00	146 614,00
28184	Mobilier	43 024,00	43 474,00	43 474,00
28188	Autres immo. corporelles	198 931,00	238 166,00	238 166,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	43 000,00	51 200,00	51 200,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		4 717 755,16	5 088 365,26	5 088 365,26
041	Opérations patrimoniales (9)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	300 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 017 755,16	5 388 365,26	5 388 365,26
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		16 734 114,84	16 688 514,95	16 688 514,95

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (10)			3 300 000,00
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			19 988 514,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1000 (1)
LIBELLE : QUALITE URBAINE ET CADRE DE VIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 532 975,85	796 000,00	b 796 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	139 638,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	139 638,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	47 207,69	151 000,00	151 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	855,60	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	19 714,80	100 000,00	100 000,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	26 637,29	47 500,00	47 500,00	0,00
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	346 130,16	645 000,00	645 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	31 622,28	45 000,00	45 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	31 309,70	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	283 198,18	600 000,00	600 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-1 328 975,85
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1001 (1)
LIBELLE : RESEAU DE VIDEOPROTECTION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	514 000,00	b 514 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	514 000,00	514 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	514 000,00	514 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-514 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1002 (1)
LIBELLE : PERFORMANCE ENERGETIQUE ECLAIRAGE PUBLIC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	385 000,00	b 385 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	385 000,00	385 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	385 000,00	385 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-385 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1003 (1)
LIBELLE : RENATURATION DE LA PLACE DU MARCHE AU BLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	800 000,00	b 800 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	800 000,00	800 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	800 000,00	800 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-800 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2000 (1)
LIBELLE : PETITE ENFANCE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 8 275,12	334 100,00	b 334 100,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	2 700,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	2 700,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 608,54	14 100,00	14 100,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	222,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	77,52	7 000,00	7 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 309,02	7 100,00	7 100,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	3 966,58	320 000,00	320 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	3 966,58	320 000,00	320 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-342 375,12
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT					B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 3000 (1)
LIBELLE : ENFANCE ET JEUNESSE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 339 130,76	696 000,00	b 696 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	21 711,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	21 711,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	18 176,67	127 500,00	127 500,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	4 708,80	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	9 339,62	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	4 128,25	127 500,00	127 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	299 243,09	568 500,00	568 500,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	19 801,68	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	279 441,41	568 500,00	568 500,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 035 130,76
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 4000 (1)
LIBELLE : SPORTS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 116 812,17	377 500,00	b 377 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	10 116,84	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	10 116,84	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	7 666,90	87 500,00	87 500,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	2 690,65	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	340,56	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	1 223,91	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 411,78	7 500,00	7 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	99 028,43	290 000,00	290 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	95 548,34	200 000,00	200 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	3 480,09	90 000,00	90 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-494 312,17
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 4008 (1)
LIBELLE : TENNIS COUVERT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	2 900 000,00	b 2 900 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	2 900 000,00	2 900 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	2 900 000,00	2 900 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 900 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 4009 (1)
LIBELLE : RENOVATION ET EXTENSION CLUB AVIRON

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	2 950 000,00	b 2 950 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	2 950 000,00	2 950 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	2 950 000,00	2 950 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 950 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5000 (1)
LIBELLE : VALORISATION DU PATRIMOINE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 729 045,13	1 031 900,00	b 1 031 900,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	164 063,51	143 900,00	143 900,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	23 338,80	3 000,00	3 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	43 134,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	97 590,71	140 900,00	140 900,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	8 918,30	20 000,00	20 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	8 918,30	20 000,00	20 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	253 742,30	309 000,00	309 000,00	0,00
2116	Cimetières	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	1 366,19	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	7 188,90	15 000,00	15 000,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	340,56	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	0,00	92 523,78	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	5 038,20	3 800,00	3 800,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	1 147,20	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	30 341,20	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	90 293,76	169 000,00	169 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	12 513,38	4 275,00	4 275,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	12 989,13	36 925,00	36 925,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	302 321,02	559 000,00	559 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	297 648,93	544 000,00	544 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	4 672,09	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 760 945,13
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5006 (1)
LIBELLE : MONUMENTS HISTORIQUES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	150 000,00	b 150 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-150 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					40 811 120,33									
1641 Emprunts en euros (total)					40 811 120,33									
20031	SOCIETE GENERALE	24/03/2003	31/03/2003	30/06/2003	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.25 %	4,250	4,318	EUR	T	P	O	A-1
20041	CREDIT AGRICOLE	20/12/2004	20/12/2004	01/01/2005	2 400 000,00	F	Taux fixe à 3.79 %	3,790	3,844	EUR	T	C	O	A-1
20042	CREDIT AGRICOLE	20/12/2004	18/03/2005	01/04/2005	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.79 %	3,790	3,844	EUR	T	C	O	A-1
20062	CREDIT AGRICOLE	06/12/2006	12/12/2006	01/01/2007	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	4,009	EUR	T	P	O	A-1
20071	CREDIT MUTUEL	23/11/2007	20/12/2007	31/01/2008	2 500 000,00	F	Taux fixe à 4.6 %	4,600	4,680	EUR	T	P	O	A-1
20072	CREDIT MUTUEL	18/12/2007	21/12/2007	31/01/2008	850 000,00	F	Taux fixe à 4.5 %	4,500	4,576	EUR	T	P	O	A-1
20081	CAISSE D'EPARGNE IDF	19/12/2008	29/12/2008	05/04/2009	3 500 000,00	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	4,546	EUR	T	P	O	A-1
20091	CREDIT AGRICOLE	22/12/2009	15/03/2010	01/04/2010	3 500 000,00	F	Taux fixe à 4.1 %	4,100	4,164	EUR	T	P	O	A-1
20101	CREDIT AGRICOLE	03/11/2010	25/01/2011	31/03/2011	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3.29 %	3,290	3,331	EUR	T	P	O	A-1
20111	CAISSE D'EPARGNE	17/11/2011	18/11/2011	01/06/2013	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.56 %	4,560	4,560	EUR	A	P	O	A-1
20112	SOCIETE GENERALE	08/12/2011	15/12/2011	15/03/2012	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.63 %	4,630	4,781	EUR	T	C	O	A-1
20121	CAISSE D'EPARGNE IDF	13/04/2012	26/03/2012	25/09/2012	500 000,00	F	Taux fixe à 4.93 %	4,930	5,022	EUR	T	P	O	A-1
20123	SOCIETE GENERALE	13/12/2012	27/12/2012	27/03/2013	1 300 000,00	F	Taux fixe à 4.32 %	4,320	4,456	EUR	T	C	O	A-1
20151	SFIL CAFFIL	15/10/2015	15/10/2015	01/02/2016	4 024 587,33	F	Taux fixe à 3.3 %	3,300	3,341	EUR	T	P	O	A-1
20181	CAISSE D'EPARGNE	13/12/2018	26/11/2018	15/03/2019	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1.21 %	1,210	1,216	EUR	T	P	O	A-1
201901	CAISSE D'EPARGNE	23/09/2019	23/09/2019	15/12/2020	2 950 000,00	F	Taux fixe à 0.32 %	0,320	0,320	EUR	T	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
20192	CAISSE D'EPARGNE	23/09/2019	23/09/2019	15/12/2020	1 600 000,00	F	Taux fixe à 0.53 %	0,530	0,531	EUR	T	P	O	A-1
20221	CAISSE D'EPARGNE	12/07/2022	23/09/2022	01/12/2022	1 886 533,00	F	Taux fixe à 1.2 %	1,200	1,205	EUR	T	C	O	A-1
20222	CREDIT AGRICOLE	12/09/2022	12/09/2022	15/12/2023	3 300 000,00	F	Taux fixe à 2.22 %	2,220	2,239	EUR	X	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					94 333,00									
1681 Autres emprunts (total)					94 333,00									
117511076	Caisse Allocations Familiales	01/08/2019	01/08/2019	01/08/2022	94 333,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					40 905 453,33									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		18 379 777,83					2 243 941,07	495 512,07	0,00	77 044,03
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		18 379 777,83					2 243 941,07	495 512,07	0,00	77 044,03
20031	N	0,00	A-1	36 845,19	0,25	F	Taux fixe à 4.25 %	4,318	36 845,19	392,12	0,00	0,00
20041	N	0,00	A-1	240 000,00	1,75	F	Taux fixe à 3.79 %	3,844	120 000,00	7 390,50	0,00	1 124,37
20042	N	0,00	A-1	112 500,00	2,00	F	Taux fixe à 3.79 %	3,844	50 000,00	3 553,13	0,00	585,61
20062	N	0,00	A-1	1 428 614,12	8,75	F	Taux fixe à 3.95 %	4,009	134 944,85	54 447,75	0,00	12 633,04
20071	N	0,00	A-1	852 638,27	4,83	F	Taux fixe à 4.6 %	4,680	155 295,85	36 568,03	0,00	5 346,29
20072	N	0,00	A-1	288 152,50	4,83	F	Taux fixe à 4.5 %	4,576	52 591,29	12 087,67	0,00	1 766,71
20081	N	0,00	A-1	1 441 545,13	6,01	F	Taux fixe à 4.47 %	4,546	204 602,83	61 039,17	0,00	13 054,90
20091	N	0,00	A-1	1 624 273,45	7,00	F	Taux fixe à 4.1 %	4,164	196 521,07	63 599,37	0,00	14 471,85
20101	N	0,00	A-1	1 474 762,86	8,00	F	Taux fixe à 3.29 %	3,331	163 909,61	46 511,27	0,00	0,00
20111	N	0,00	A-1	409 769,99	4,42	F	Taux fixe à 4.56 %	4,560	74 812,79	18 685,51	0,00	8 867,43
20112	N	0,00	A-1	266 666,67	3,96	F	Taux fixe à 4.63 %	4,781	66 666,67	11 341,36	0,00	411,56
20121	N	0,00	A-1	190 089,64	4,48	F	Taux fixe à 4.93 %	5,022	38 696,37	8 663,31	0,00	103,66
20123	N	0,00	A-1	433 333,60	4,99	F	Taux fixe à 4.32 %	4,456	86 666,64	17 552,60	0,00	166,40
20151	N	0,00	A-1	2 606 471,73	9,58	F	Taux fixe à 3.3 %	3,341	230 551,30	83 180,02	0,00	12 849,77
20181	N	0,00	A-1	1 126 191,29	10,96	F	Taux fixe à 1.21 %	1,216	96 309,11	13 191,01	0,00	519,23
201901	N	0,00	A-1	2 609 943,84	16,71	F	Taux fixe à 0.32 %	0,320	151 923,44	8 169,64	0,00	327,74

VILLE DE LAGNY SUR MARNE - VILLE DE LAGNY-SUR-MARNE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
20192	N	0,00	A-1	1 418 822,73	16,71	F	Taux fixe à 0.53 %	0,531	81 218,89	7 358,51	0,00	295,39
20221	N	0,00	A-1	1 819 156,82	6,67	F	Taux fixe à 1.2 %	1,205	269 504,72	20 617,10	0,00	1 498,00
20222	N	0,00	A-1	0,00	20,71	F	Taux fixe à 2.22 %	2,239	32 880,45	21 164,00	0,00	3 022,08
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		66 033,10					9 433,30	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		66 033,10					9 433,30	0,00	0,00	0,00
117511076	N	0,00	A-1	66 033,10	6,58	F	Taux fixe à 0 %	0,000	9 433,30	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		18 445 810,93					2 253 374,37	495 512,07	0,00	77 044,03

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	20	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	18 445 810,93	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 381.16 €	2019-01-05

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Subventions d'équipements reçues transférées en fonctionnement	0	
L	Frais de recherches	5	19/12/1996
L	Logiciels et matériels informatiques	5	19/12/1996
L	Mobilier	15	19/12/1996
L	Matériel de bureau électrique et électronique	5	19/12/1996
L	Matériel audiovisuel	5	19/12/1996
L	Matériel classique	10	19/12/1996
L	Instrument de musique	10	19/12/1996
L	Equipements garage et atelier	10	19/12/1996
L	Matériels des ateliers	5	19/12/1996
L	Equipements sportifs	15	19/12/1996
L	Equipements ménager et de cuisine	10	19/12/1996
L	Mobilier urbain	15	19/12/1996
L	Coffre-fort	30	19/12/1996
L	Véhicules de tourisme	8	19/12/1996
L	Camions et véhicules industriels	8	19/12/1996
L	Véhicules de tourisme d'occasion	4	19/12/1996
L	Bâtiments légers	15	19/12/1996
L	Bâtiments à usage locatif	20	19/12/1996
L	Subv d'équip versées avant 2012 à un bénéficiaire privé	5	13/06/2006
L	Bénéficiaire public	15	13/06/2006
L	Frais d'insertion non suivis de travaux	1	12/12/2006
L	Subvention finançant des biens mobiliers, du matériels ou des études (post 2012)	5	20/11/2012
L	Subvention finançant des biens immobiliers ou des infrastructures	15	20/11/2012
L	Subvention finançant des équipements structurants d'intérêt national	30	20/11/2012

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 407 026,00	I 2 407 026,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 350 000,00	2 350 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 350 000,00	2 350 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		57 026,00	57 026,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	50 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	7 026,00	7 026,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 407 026,00	1 726 239,03	4 615 749,92	8 749 014,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 398 365,26	III 6 398 365,26
Ressources propres externes de l'année (a)		1 310 000,00	1 310 000,00
10222	FCTVA	1 200 000,00	1 200 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	110 000,00	110 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 088 365,26	5 088 365,26
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	10 172,00	10 172,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	2 533,00	2 533,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	3 599,00	3 599,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	22 984,00	22 984,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	48 215,00	48 215,00
28051	Concessions et droits similaires	110 531,00	110 531,00
281561	Matériel roulant	126,00	126,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	3 803,00	3 803,00
281571	Matériel roulant	6 845,00	6 845,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	22 596,00	22 596,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	29 988,00	29 988,00
281757	Matériel, outillage voirie (m. à dispo)	192,00	192,00
28181	Installations générales, aménagt divers	272,00	272,00
28182	Matériel de transport	89 890,00	89 890,00
28183	Matériel de bureau et informatique	146 614,00	146 614,00
28184	Mobilier	43 474,00	43 474,00
28188	Autres immo. corporelles	238 166,00	238 166,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	51 200,00	51 200,00
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	4 257 165,26	4 257 165,26

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 398 365,26	3 300 000,00	0,00	3 041 988,95	12 740 354,21

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	8 749 014,95
Ressources propres disponibles	IV	12 740 354,21
Solde	V = IV – II (6)	3 991 339,26

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
020	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				483 200,00	395 171,43	51 171,43	36 857,14
2022	Etalement indemnité compensatrice dérogatoire autofinancée suite refin de 4 anciens prêts DEXIA	120	16/09/2015	430 000,00	387 000,00	43 000,00	0,00
2022	Etalement indemnité compensatrice suite refinancement prêt SG	60	29/09/2022	10 000,00	2 000,00	2 000,00	6 000,00
2022	Etalement indemnité compensatrice suite refinancement prêt SFIL	84	29/09/2022	43 200,00	6 171,43	6 171,43	30 857,14

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES																IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT																B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					60 796 680,59	43 278 582,64											1 252 978,77	2 892 048,25
3F SEINE ET MARNE	2008	P		CDC	947 545,71	232 565,70	3,92	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.2	4,200	V	Livret A(Préfixé) + 1.2	3,200	A-1	EUR	7 442,10	58 416,14
3F SEINE ET MARNE	2008	P		CDC	1 012 510,32	307 440,70	4,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.2	4,700	V	Livret A(Préfixé) + 1.2	2,200	A-1	EUR	6 763,70	61 902,17
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2010	P		CDC	380 201,00	295 637,24	27,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	A-1	EUR	4 730,20	9 073,32
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2010	P		CDC	402 861,00	339 308,05	37,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	A-1	EUR	5 428,93	7 240,91
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2010	P		CDC	94 577,00	70 579,05	27,25	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,050	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	A-1	EUR	564,63	2 420,07

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2010	P		CDC	100 213,00	81 144,98	37,25	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,050	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	A-1	EUR	649,16	2 019,19
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2010	P		CDC	785 573,00	677 074,18	37,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.13	2,380	V	Livret A(Préfixé) + 1.13	2,130	A-1	EUR	14 421,68	13 005,95
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2011	P		CDC	1 419 828,00	1 110 136,81	28,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	A-1	EUR	28 863,56	32 707,30
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2011	P		CDC	732 437,00	614 436,09	38,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	A-1	EUR	15 975,34	12 701,45
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2011	P		CDC	131 647,00	99 187,65	28,58	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,800	A-1	EUR	1 785,38	3 278,77
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2011	P		CDC	65 164,00	52 767,34	38,58	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,800	A-1	EUR	949,81	1 277,43
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2012	P		CDC	1 679 076,00	1 347 951,74	29,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	A-1	EUR	35 046,75	38 169,47
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2012	P		CDC	473 546,00	404 684,36	39,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	A-1	EUR	10 521,79	8 108,70
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2012	P		CDC	359 259,00	278 677,56	29,58	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,050	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,800	A-1	EUR	5 016,20	8 891,43
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2012	P		CDC	101 321,00	83 783,16	39,58	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,050	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,800	A-1	EUR	1 508,10	1 974,55
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2018	P		CDC	1 545 043,74	1 395 528,88	27,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.13	1,880	V	Livret A(Préfixé) + 1.13	2,130	A-1	EUR	29 724,77	39 727,12
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2014	P		CDC	51 370,00	41 932,59	32,00	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,800	A-1	EUR	125,80	1 430,97
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2014	P		CDC	75 516,00	63 025,24	32,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	A-1	EUR	693,28	1 951,12
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2018	P		Crédit Foncier	300 080,01	238 371,14	15,41	A	F	Taux fixe à 1.78 %	1,780	F	Taux fixe à 1.78 %	1,780	A-1	EUR	4 243,01	13 008,57

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2018	P		Crédit Foncier	836 889,40	653 620,44	14,33	A	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	A-1	EUR	11 242,27	38 566,63
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2016	P		Crédit Foncier	250 479,00	164 828,80	35,41	A	F	Taux fixe à 1.88 %	1,880	F	Taux fixe à 1.88 %	1,880	A-1	EUR	3 098,78	6 393,87
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2016	P		Crédit Foncier	600 301,00	544 279,06	40,41	A	F	Taux fixe à 1.86 %	1,860	F	Taux fixe à 1.86 %	1,860	A-1	EUR	10 123,56	7 148,22
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2016	P		Crédit Foncier	1 888 519,00	1 627 384,28	30,41	A	F	Taux fixe à 1.86 %	1,860	F	Taux fixe à 1.86 %	1,860	A-1	EUR	30 269,40	33 319,94
HABITAT 77	1994	P		CDC	24 569,60	5 089,68	3,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.3	5,800	V	Livret A(Préfixé) + 1.3	2,300	A-1	EUR	117,06	1 276,60
HABITAT 77	2004	P		CDC	581 377,00	77 391,72	1,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.2	3,450	V	Livret A(Préfixé) + 1.2	2,200	A-1	EUR	1 702,62	38 607,25
HABITAT 77	2007	P		CDC	985 944,00	314 181,69	4,17	A	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,750	V	Livret A(Préfixé) + 1	2,000	A-1	EUR	6 283,63	60 979,31
HABITAT 77	2010	P		CDC	986 316,00	474 023,70	7,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	A-1	EUR	12 324,62	57 009,15
HABITAT 77	2016	P		CDC	594 749,23	247 266,11	3,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.65	1,400	V	Livret A(Préfixé) + 0.65	2,650	A-1	EUR	6 552,55	60 760,35
HABITAT 77	2016	P		CDC	4 127 258,00	1 071 216,44	1,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	A-1	EUR	27 851,63	532 678,49
HABITAT 77	2016	P		CDC	5 061 239,23	3 851 942,67	15,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	A-1	EUR	42 371,37	216 737,87
HABITAT 77	2016	P		CDC	4 342 313,00	2 118 296,69	4,33	A	F	Taux fixe à 1.9 %	1,900	F	Taux fixe à 1.9 %	1,900	A-1	EUR	40 247,64	403 487,78
HABITAT 77	2016	P		CDC	874 120,00	819 146,19	43,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	A-1	EUR	13 106,34	14 573,92
HABITAT 77	2016	P		CDC	1 557 951,00	1 425 745,27	33,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	A-1	EUR	22 811,92	34 807,31

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT 77	2016	P		CDC	413 392,00	382 054,28	43,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	A-1	EUR	3 056,43	8 135,58
HABITAT 77	2016	P		CDC	736 793,00	664 692,18	33,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	A-1	EUR	5 317,54	18 598,96
LOGIRYS STE ANONYME D'HABITATION A LOYER MODERE	2003	P		CDC	22 795,27	1 485,07	0,07	A	F	Taux fixe à 2.98 %	2,980	F	Taux fixe à 2.98 %	2,980	A-1	EUR	44,26	1 485,07
OPH DE SEINE ET MARNE	2017	P		SFIL	17 158 278,86	14 926 732,52	19,00	A	V	(Inflation INSEE hors tabac(Préfixé) + 1.86)-Floor -1.86 sur Inflation INSEE hors tabac(Préfixé)	3,260	V	(Inflation INSEE hors tabac(Préfixé) + 1.86)-Floor -1.86 sur Inflation INSEE hors tabac(Préfixé)	7,960	A-2	EUR	710 512,47	501 265,81
PLURIAL NOVLIA	2016	P		CDC	408 979,00	362 634,21	34,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	A-1	EUR	3 988,98	10 093,28
PLURIAL NOVLIA	2016	P		CDC	287 527,00	261 869,66	44,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	A-1	EUR	2 880,57	5 695,32
PLURIAL NOVLIA	2016	P		CDC	240 846,00	210 103,54	34,00	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,800	A-1	EUR	630,31	6 526,69
PLURIAL NOVLIA	2016	P		CDC	163 340,00	146 495,24	44,00	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,800	A-1	EUR	439,49	3 636,01
PLURIAL NOVLIA	2016	P		CDC	106 205,00	95 054,15	34,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	3,110	A-1	EUR	1 530,37	2 467,29
PLURIAL NOVLIA	2016	P		CDC	111 033,00	99 375,24	34,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	3,110	A-1	EUR	1 599,94	2 579,45
PLURIAL NOVLIA	2016	P		CDC	176 169,00	161 824,19	44,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	3,110	A-1	EUR	2 605,37	3 239,81
PLURIAL NOVLIA	2020	P		CDC	1 429 736,74	1 084 929,65	8,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,650	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,900	A-1	EUR	20 613,66	117 501,27

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PLURIAL NOVILIA	2020	P		CDC	429 264,53	325 739,56	8,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,650	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,900	A-1	EUR	6 189,05	35 278,62
SA D'HLM LOGIREP LOGEMENT ET GESTION IMMOBILIERE P	1988	P		CDC	140 539,09	19 927,07	2,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.52	4,944	V	Livret A(Préfixé) + 0.52	2,520	A-1	EUR	502,16	6 673,68
SOCIETE ANONYME D'H.L.M. PICARDIE HABITAT	2011	P		CDC	203 005,27	166 468,63	29,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.1	3,350	V	Livret A(Préfixé) + 1.1	3,100	A-1	EUR	5 160,53	4 366,78
SOCIETE ANONYME D'H.L.M. PICARDIE HABITAT	2011	P		CDC	300 631,68	262 103,32	39,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.1	3,350	V	Livret A(Préfixé) + 1.1	3,100	A-1	EUR	8 125,20	4 728,46
SOCIETE ANONYME D'H.L.M. PICARDIE HABITAT	2011	P		CDC	274 634,78	224 779,94	29,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	3,300	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	3,050	A-1	EUR	6 855,79	5 942,04
SOCIETE ANONYME D'H.L.M. PICARDIE HABITAT	2018	P		CDC	690 262,22	554 674,59	13,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.1	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 1.1	2,100	A-1	EUR	11 648,17	35 662,55
SOCIETE ANONYME D'H.L.M. PICARDIE HABITAT	2018	P		CDC	141 036,08	113 231,11	13,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	1,800	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	2,050	A-1	EUR	2 321,24	7 304,39
TROIS MOULINS HABITAT SA	2012	P		CDC	328 399,84	180 407,19	9,42	T	V	(Euribor 1M + 1.09)-Floor -1.09 sur Euribor 1M	0,443	V	(Euribor 1M + 1.09)-Floor -1.09 sur Euribor 1M	2,681	A-1	EUR	6 315,98	16 669,50
TROIS MOULINS HABITAT SA	2012	P		CDC	1 730 495,48	950 651,56	9,42	T	V	(Euribor 1M + 1.09)-Floor -1.09 sur Euribor 1M	0,443	V	(Euribor 1M + 1.09)-Floor -1.09 sur Euribor 1M	2,681	A-1	EUR	33 281,89	87 839,55
TROIS MOULINS HABITAT SA	2016	P		CDC	1 422 103,09	508 840,02	2,50	A	F	Taux fixe à 1.9 %	1,900	F	Taux fixe à 1.9 %	1,900	A-1	EUR	9 667,96	165 564,51
TROIS MOULINS HABITAT SA	2018	P		CDC	511 419,42	445 864,52	22,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	A-1	EUR	7 133,83	17 142,31

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
TOTAL GENERAL					60 796 680,59	43 278 582,64											1 252 978,77	2 892 048,25

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	2 350 000,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	2 350 000,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	28 624 902,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	8,21
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
			COMITE DES FETES		6 000,00
			LOISIRS ET CULTURE		5 770,00
			BEAUSITE		
			APAPH		1 200,00
			ASSOCIATION DES AMIS DES ANCIENS DE LAGNY		2 650,00
			Association pour le don de sang bénévole de la région de Lagny		600,00
			- ADSBRL		
			CCFD TERRE SOLIDAIRE		100,00
			CHEZ ROSE		1 000,00
			CROIX ROUGE LAGNY SUR MARNE		3 000,00
			ENTRAID'ADDICT 77		300,00
			FNATH		300,00
			SECOURS CATHOLIQUE		3 000,00
			TROTT'AUTREMENT		200,00
			UNAFAM DE SEINE ET MARNE		200,00
			UNE TERRE POUR TOUS		3 000,00
			VIE LIBRE		300,00
			LAGNY COMMERCES		28 000,00
			ACML ASSOCIATION DES COMMERCANTS DU MARCHÉ DE LAGNY		7 000,00
			ASSISTANTES MATERNELLES		2 000,00
			ACS SOLEIL LATINO		850,00
			AMICALE PHILATELIQUE DE LAGNY ET ENVIRONS		500,00
			CERCLE GENEALOGIQUE DE LA BRIE		1 250,00
			CHŒUR LA GONDOIRE		1 500,00
			COMPAGNIE DES CINQ PIGNONS		4 000,00
			GEOFRANCIENS		100,00
			HARMONIE FANFARE		10 000,00
			LAGNY DANSE PASSION		4 000,00
			LA ROUE DES ARTS		1 200,00
			LE BAC A PHOTOGRAPHIE		325,00
			MON CINE		2 700,00
			MUSIQUE ET ORGUE		1 000,00
			TEKA HEPTA		3 000,00
			TOUS EN SCENE		2 000,00
			UNION MUSICALE DE LAGNY SUR MARNE		5 000,00
			AMICALE DES RETRAITES DE LA MAIRIE DE LAGNY SUR MARNE		2 000,00
			AMICALE DU PERSONNEL MAIRIE		30 000,00
			ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE MARCEL RIVIERE		1 000,00
			SCOUTS ET GUIDES DE France		2 500,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
			AIKIDO LAGNY		2 500,00
			AS LAGNY RUGBY		23 500,00
			BOX'IN LAGNY		3 000,00
			ELAN GYMNIQUE DE LAGNY		4 030,00
			ELAN LAGNY BASKET		12 500,00
			HOCKEY SUBAQUATIQUE		4 000,00
			CLUB DE LAGNY		
			JUDO CLUB DE LAGNY		15 000,00
			KARATEDO LAGNY SUR MARNE		1 300,00
			KUNG FU WUSHU LAGNY		20 000,00
			LAGNY PONTCARRE		7 000,00
			CYCLISME		
			LAGNY SUR MARNE KICK BOXING		1 000,00
			LAGNY SUR MARNE TENNIS		6 695,00
			DE TABLE LSM TT		
			LES CHEVALIERS DE JEANNE		4 000,00
			D'ARC 1ère COMPAGNIE		
			D'ARC DE LAGNY		
			LSM ESCRIME		4 000,00
			LSM NATATION		10 500,00
			LVL 77 LES VOLANTS DE LAGNY SUR MARNE		2 000,00
			MONTEVRAIN BADMINTON		
			MARNE ET GONDOIRE		16 000,00
			ATHLETISME - MEGA		
			LES RANDONNEURS		300,00
			SOCIETE NAUTIQUE DE LAGNY		36 000,00
			STORM BASEBALL CLUB		3 000,00
			TCLP TENNIS CLUB LAGNY		21 000,00
			POMPONNE		
			US LAGNY HANDBALL		50 000,00
			US LAGNY MESSAGERS		30 000,00
			FOOTBALL		
			ASSOCIATION DES USAGERS DES LIGNES PARIS MEUX		100,00
			ET ESBLY CRECY		
			ASSOCIATION DES		500,00
			LOCATAIRES VEIL		
			CENTRE ECHANGE		1 000,00
			SEINE ET MARNE QUEBEC		1 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
5006 MONUMENTS HISTORIQUES	2 050 000,00	0,00	2 050 000,00	189 365,37	150 000,00	0,00	1 710 634,63
1002 PERFORMANCE ENERGETIQUE	1 500 000,00	50 057,07	1 550 057,07	1 165 057,07	385 000,00	0,00	0,00
1003 RENATURATION DE LA PLACE DU MARCHE AU BLE	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00	0,00	800 000,00	0,00	1 900 000,00
4009 RENOVATION EXTENSION CLUB AVIRON	3 400 000,00	777 379,88	4 177 379,88	1 227 379,88	2 950 000,00	0,00	0,00
1001 RESEAU DE VIDEO PROTECTION	1 540 000,00	120 379,96	1 660 379,96	1 146 379,96	514 000,00	0,00	0,00
4008 TENNIS COUVERTS	5 060 000,00	0,00	5 060 000,00	750 557,21	2 900 000,00	0,00	1 409 442,79

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		67,00	0,00	67,00	42,00	22,00	64,00
Activité accessoire		0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	5,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	13,00	0,00	13,00	11,00	0,00	11,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	16,00	0,00	16,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint administratif territorial	C	16,00	0,00	16,00	10,00	8,00	18,00
Apprenti		0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	5,00
Attaché	A	7,00	0,00	7,00	3,00	2,00	5,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	7,00	0,00	7,00	3,00	1,00	4,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		168,00	5,00	173,00	110,00	49,00	159,00
Adjoint technique	C	75,00	5,00	80,00	40,00	46,00	86,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	18,00	0,00	18,00	17,00	0,00	17,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	38,00	0,00	38,00	25,00	0,00	25,00
Agent de maîtrise	C	16,00	0,00	16,00	14,00	0,00	14,00
Agent de maîtrise principal	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Technicien	B	6,00	0,00	6,00	2,00	2,00	4,00
Technicien principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	1,00	1,00	2,00
Technicien principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		26,00	2,00	28,00	19,00	2,00	21,00
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe	C	10,00	0,00	10,00	8,00	0,00	8,00
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Educateur de jeunes enfants	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Médecin de 2ème classe	A	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Puéricultrice hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien paramédical de classe normale	B	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		5,00	0,00	5,00	4,00	9,00	13,00
Conseiller des activités physiques et sportives	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur des activités physiques et sportives	B	2,00	0,00	2,00	1,00	4,00	5,00
Educateur des activités physiques et sportives / Activité accessoire	B	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	5,00
Educateur des activités physiques et sportives principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		44,00	12,00	56,00	20,00	47,00	67,00
Adjoint d'animation	C	32,00	12,00	44,00	9,00	45,00	54,00
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	2,00	6,00
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		14,00	0,00	14,00	12,00	0,00	12,00
Brigadier-chef principal	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Chef de service de police municipale de classe normale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien - brigadier	C	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	11,00	11,00
Assistant maternel		0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	4,00
Collaborateur de Cabinet		0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Contrat Parcours Emploi Compétences		0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	5,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		324,00	19,00	343,00	207,00	140,00	347,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Lagny sur Marne (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
12/09/2017 -	SAGS SOCIETE D'ASSISTANCE ET DE GESTION DU STATIONNEMENT		SASU	350 000,00
11/06/2019 -	LA MAISON BLEUE			110 000,00
<u>Détention d'une part du capital</u>				
02/07/2012 -	SPLA Marne et Gondoire			200,00
28/02/2017 -	SPLA Marne et Gondoire			400,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
-	3F SEINE ET MARNE		Logement social	540 006,40
-	TROIS MOULINS HABITAT SA		Logement social	2 085 763,29
-	OPH DE SEINE ET MARNE		OPH	14 926 732,52
-	LOGIRYS STE ANONYME		Logement social	1 485,07
-	D'HABITATION A LOYER MODERE			
-	HABITAT 77		OPH	11 451 046,62
-	SOCIETE ANONYME D'H.L.M.		Logement social	1 321 257,59
-	PICARDIE HABITAT			
-	SA D'HLM LOGIREP LOGEMENT ET GESTION IMMOBILIERE P		Logement social	19 927,07
-	EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE		Logement social	10 184 338,64
-	PLURIAL NOVILIA		Logement social	2 748 025,44
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire	07/11/2001		0,00
Autres organismes de regroupement			
Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés	01/01/1973	contribution annuelle	35 000,00
Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable de la Région de Lagny-sur-Marne	01/01/1984	surtaxe syndicale versée par les consommateurs d'eau potable	0,00
Syndicat Inter, de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Comm. SIPPAREC	14/10/2014	contribution annuelle	12 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF LOCAL	CCAS	01/01/1998	-	SPA	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	STATIONNEMENT PAYANT	24/12/1992	DCM N°13 - 12/09/2017	
	CRECHE DES TANNEURS	01/09/2019	DCM N°24 - 11/06/2019	
	CENTRE CULTUREL VANEL	01/01/2020	-	

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	31 741 379,00	0,00	46,78	0,00	17 858 526,00	0,00
TFPNB	83 400,00	0,00	63,13	0,00	52 650,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	986 022,00	0,00	21,49	0,00	211 896,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 31

Nombre de suffrages exprimés : 34

VOTES :

Pour : 30

Contre : 4

Abstentions : 0

Date de convocation : 05/04/2023

Présenté par l'adjoint au maire (1),
A LAGNY SUR MARNE, le 11/04/2023
l'adjoint au maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Municipal
A LAGNY SUR MARNE, le 11/04/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par l'adjoint au maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Conseil Municipal du 11 avril 2023

M. MICHEL

Mme MOKEDDEM

Mme FENZAR-RIZKI

Mme PUNTEL

M. AUGUSTIN

M. DURANCEAU

Mme BLANCHARD

Mme BRATUN

M. JAHIER

Mme DIKBAS

Mme NEILZ

M. LEGEARD DAMILANO

M. MONOT

M. MACHADO

Mme SAILLIER

M. RYBKA

M. ZOUAOU

Mme CLERC

M. GIRARD

M. BERNARD

Mme POULLAIN

Mme CHAVANNE

Mme MOREAU

M. HELFER

Mme BREYSSE

M. FONTAINE

M. GAUDEFROY

Mme DUCHENE

M. PINTO DA COSTA OLIVEIRA

M. ROULLE

M. BLAS

M. FAILLE

M. WACHOWIAK

Mme PICHON-NASRI

M. CHAUVEAU

Accusé de réception en préfecture
077-217702430-20230411-14-2-DE
Date de télétransmission : 19/04/2023
Date de réception préfecture : 19/04/2023

Acte à classer

14-3

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-04-24T14-40-23.00 (MI244692994)

Identifiant unique de l'acte : 077-217702430-20230411-14-3-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Budget primitif 2023

Date de décision : 11/04/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgétaires
7.1.3. document budgétaire

Identifiant unique de l'acte antérieur
:

Acte : [BP_2023_LSM.XML](#)

Multicanal : Non

Pièces jointes :

[Feuille de présence.PDF](#) Type PJ : 99_SE - Fichier de signature électronique



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 24/04/23 à 14:40

Par [LESCOURANT Géraldine](#)

Transmis

Date 24/04/23 à 14:40

Par [LESCOURANT Géraldine](#)

Accusé de réception

Date 24/04/23 à 14:48

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Budget primitif 2023

Date de transmission de l'acte : 24/04/2023

Date de réception de l'accusé de
réception : 24/04/2023

Numéro de l'acte : 14-3 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 077-217702430-20230411-14-3-DE

Date de décision : 11/04/2023

Acte transmis par : Géraldine LESCOURANT

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.3. document budgétaire

Conseil Municipal du 11 avril 2023

M. MICHEL

Mme MOKEDDEM

Mme FENZAR-RIZKI

Mme PUNTEL

M. AUGUSTIN

M. DURANCEAU

Mme BLANCHARD

Mme BRATUN

M. JAHIER

Mme DIKBAS

Mme NEILZ

M. LEGEARD DAMILANO

M. MONOT

M. MACHADO

Mme SAILLIER

M. RYBKA

M. ZOUAOU

Mme CLERC

M. GIRARD

M. BERNARD

Mme POULLAIN

Mme CHAVANNE

Mme MOREAU

M. HELFER

Mme BREYSSE

M. FONTAINE

M. GAUDEFROY

Mme DUCHENE

M. PINTO DA COSTA OLIVEIRA

M. ROULLE

M. BLAS

M. FAILLE

M. WACHOWIAK

Mme PICHON-NASRI

M. CHAUVEAU

Accusé de réception en préfecture
077-217702430-20230411-14-3-DE
Date de télétransmission : 24/04/2023
Date de réception préfecture : 24/04/2023